

# Cation sociale infos Novembre 2021



## Un séminaire pour les correspondants handicap

- Inciter les agents en poste à demander leur reconnaissanc en qualité de travailleur en situation de handicap, et la faire connaître son service RH
- Recruter des personnes en situation de handicap
- Accompagner afin de garantir le maintien dans l'emploi

Tels sont les objectifs poursuivis par le ministère de l'Intérieur.

L'organisation d'un séminaire des correspondants handicap, le 12 octobre dernier, par la sousdirection de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP), a permis une large diffusion des informations et outils permettant d'atteindre ces objectifs. Sous un format adapté aux contraintes sanitaires, ce séminaire a réuni 30 participants dans l'amphithéâtre Lumière et 150 connectés au webinaire concomitant.

Les correspondants handicap sont des acteurs de proximité qui jouent un rôle essentiel de conseil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. La loi du 6 août 2019 a d'ailleurs consacré cette fonction de référent handicap.

Leur information est donc essentielle et fut assurée par la présentation des différents points d'actualité, notamment les récents textes et instructions du Gouvernement en faveur de l'emploi et des parcours professionnels des employeurs publics pour l'emploi des personnes en situation de handicap, mais également les voies de recrutement spécifiques, les retraites ainsi que les aides et aménagements de poste de travail.

Le séminaire a également été l'occasion de sensibiliser les participants sur l'importance pour un agent de déposer une demande de **reconnaissance** d'un handicap dès lors qu'une difficulté de santé durable a des répercussions dans son environnement de travail. Il pourra ainsi bénéficier d'aides améliorant ses conditions de travail par l'équipement de son poste, l'aménagement de son temps de travail, l'obtention de prothèses auditives...

Les nouveaux supports de communication (affiche et infographie téléchargeables ici sur le site Intranet de l'action sociale), mis à la disposition du réseau et élaborés par la MIAAS, ont été présentés à cette occasion.

La politique du handicap ayant également vocation à sensibiliser aux différents types de handicap, l'accent est porté cette année sur une meilleure prise en compte **du handicap psychique dans les collectifs de travail**. Outre un guide pratique sur cette thématique qui a été diffusé en mars dernier, une sensibilisation des participants à la compréhension des troubles psychiques et leurs conséquences en vue de faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi a été réalisée. Des dispositifs d'aides et d'accompagnement peuvent être mobilisés pour cela sur une courte ou plus longue durée.

Les présentations et témoignages de plusieurs intervenants extérieurs : **UNAFAM, ARIHM Conseil, Centre réinsertion professionnelle de Sillery et du FIPHFP**, ainsi que la participation active des correspondants handicap ont permis à ce séminaire d'être un carrefour d'informations utiles dont bénéficieront les agents en situation de handicap du ministère et les agents prochainement recrutés !

## Pour en savoir plus:

http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/18-documentation/474-le-handicap







## Résultats du baromètre social des préfectures, sous-préfectures et SGCD 2021

Un baromètre social a été lancé auprès des agents des préfectures, des souspréfectures et des secrétariats généraux communs départementaux (SGCD) entre le 17 juin et le 16 juillet 2021, par l'intermédiaire d'un questionnaire à remplir individuellement par les agents de ces périmètres.

Il a ainsi été donné la possibilité à chacun de s'exprimer, durant ces quatre semaines, sur ses conditions et relations de travail.

Les résultats avaient été annoncés pour l'automne, ils sont désormais en ligne dans: Baromètre social des préfectures et SGCD / Rapport global BVA Résultats du baromètre social des préfectures, sous-préfectures et SGCD 2021



La DRH du ministère ainsi que l'ensemble du réseau RH sont attentifs aux résultats de ce baromètre pour améliorer la qualité de vie au travail des agents des préfectures et des SGCD.

A noter qu'à la fin du mois de novembre sera lancé un baromètre social pour l'administration centrale, qui permettra, selon un questionnaire adapté à ce périmètre, de recueillir l'expression de chacun en matière de qualité de vie au travail.

Pour en savoir plus : site Intranet de l'action sociale / Actualités : http://actionsociale.interieur.ader.gouv



## Le DuoDay

La 4<sup>e</sup> édition DuoDau2021 se déroulera le 18 novembre 2021 pendant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).



## Le principe du DuoDay: 1 journée, 1 rencontre, 1 partage d'expériences

Le Duoday est une initiative qui permet à une personne en situation de handicap d'entrer en immersion, le temps d'une journée, dans un contexte professionnel pour observer et participer aux tâches d'un collaborateur partenaire. En favorisant la rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, le DuoDay est également un levier activateur d'inclusion globale en vue d'une meilleure insertion des personnes handicapées dans l'emploi.

Si vous souhaitez participer à cette opération de sensibilisation au handicap, il convient d'identifier, au sein de vos directions, les personnes volontaires pour constituer un duo et de formuler votre offre.

Les offres de duos ont également pour objectif de mieux faire connaître les métiers du ministère de l'Intérieur. Il convient de les décrire de façon simple pour qu'elles soient facilement compréhensibles par des personnes extérieures à l'administration. Elles doivent ensuite être déposées sur le site: https://www.duoday.fr/ soit par vos soins ou en les transmettant sur la BAL handicap@interieur.gouv.fr. Des candidatures vous seront ensuite adressées.

Le bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'accueil d'un duo via : handicap@interieur.gouv.fr

Le Kit de l'édition 2021 est également disponible sur le site : https://www.duoday.fr/

Une large mobilisation est attendue des administrations centrales, des services déconcentrés et des opérateurs.

## Les apports de cette journée

Pour les professionnels :

- découvrir les atouts et qualités professionnelles des personnes en situation de handicap,
- s'ouvrir à la diversité et au handicap,
- démystifier le handicap au travail,
- briser les préjugés,
- découvrir de nouveaux talents,
- communiquer sur leurs valeurs sociales et leurs engagements.

Pour les personnes en situation de handicap :

- découvrir un environnement de travail.
- préciser un projet professionnel,
- se familiariser avec le monde du travail,
- amorcer un parcours d'insertion,
- convaincre un employeur de ses capacités à s'intégrer, de performance et d'autonomie,
- créer une relation professionnelle,
- se faire identifier par un recruteur.

## Alors nous vous attendons pour créer des binômes dynamiques, chaleureux et prometteurs!

En 2020, on recense 10 000 duos avec 19 110 personnes en situation de handicap inscrite et 12 400 employeurs.

Pour en savoir plus : Tél. 0 800 386 329 - Courriel : contact@duoday.fr - Site Internet : duoday.fr Site Intranet: http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/



## Pourquoi est-il important de faire déclarer son handicap?

Si vous hésitez encore à entamer des démarches pour une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, cette affiche est pour vous et vous permettra de connaître les avantages dont vous pourrez bénéficier.





## Déclarez-vous!

## Mieux se faire connaître et reconnaître :

la clé d'une intégration durable dans son environnement professionnel.

## POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE FAIRE DÉCLARER SON HANDICAP?

- pour bénéficier d'aides et de droits dans l'accès et le maintien à l'emploi,
- pour mettre en place des conditions de travail adaptées afin d'exprimer pleinement ses compétences.
- Ne pas signaler une situation de handicap, c'est prendre le risque d'une dégradation des conditions de travail influant sur son état de santé.

### Bon à savoir :

- ne fait pas mention du handicap,
- n'est en aucun cas un critère discriminant, à l'embauche ou au renouvellement des contrats et dans l'évolution des carrières des agents.

## **DE QUOI PEUT-ON BÉNÉFICIER?**

- accès à la fonction publique, par concours aménagé, par recrutement contractuel spécifique,
- aménagement du poste de travail (équipements de bureaux adaptés, prothèses auditives, auxiliaire, interprète en langue des signes, aménagement horaire, temps partiel de droit, télétravail),
- dispositif spécifique de détachement et d'intégration dans un corps de niveau supérieur,
- dispositif de titularisation sans concours pour les apprentis,
- priorité en matière de mutation,
- suivi médical renforcé avec le médecin du travail,
- accès à des formations adaptées,
- départ en retraite anticipée sous certaines conditions.

## **POUR QUI?**

Tous les agents du ministère de l'Intérieur, quel que soit leur statut (fonctionnaire, contractuel, apprenti...) dès lors qu'une difficulté de santé durable a des répercussions dans l'environnement de travail. L'altération peut concerner une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

### Bon à savoir :

85 % des handicaps apparaissent à l'âge adulte en lien avec des accidents, des maladies ou le vieillissement. Tout le monde peut être concerné à un moment de sa v<u>i</u>e !

8 fois sur 10, le handicap ne se voit pas !

## COMMENT DÉCLARER SON HANDICAP?

Guichet unique : les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).



Téléchargez le formulaire Remplir le formulaire disponible sur internet ou à la MDPH

Volet médical à faire remplir par le médecin du travail traitant ou un spécialiste Volet "Projet de vie" qui explique l'impact sur la vie professionnelle et privée Décision de la Commission pour les droits et l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

RQTH

## Pour vous aider dans vos démarches :

- votre référent handicap de proximité,
- votre service des ressources humaines,
- le médecin du travail,
- l'assistant de service social.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Liberté Rgalité Fraterité

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL





## Pour en savoir plus :

- handicap@interieur.gouv.fr
- actionsociale.interieur.ader.gouv.fr / La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé RQTH





## La crise de la covid-19 a-t-elle eu un effet traumatique?



Le centre national de ressources et de résilience (Cn2r), groupement d'intérêt public créé en 2019 a pour principal objectif d'approfondir et de diffuser les connaissances sur les psychotraumatismes et la résilience. Il poursuit trois missions principales :

- développer une expertise scientifique pluridisciplinaires sur les psychotraumatismes et la résilience,
- élaborer des formations et bonnes pratiques pour une meilleure prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques,
- diffuser les savoirs auprès des professionnels et du public.

Le Cn2r joue également un rôle d'animation du réseau des centres régionaux du psychotraumatisme en lien avec le réseau national de l'urgence médico-psychologique et les autres acteurs du soin médico-psychologique et de l'aide aux victimes.

Une première journée scientifique est organisée le 9 novembre 2021 sur le thème La crise de la covid-19 : entre rupture et continuité.

Il est possible de participer gratuitement et à distance en s'inscrivant sur : http://journeescientifique.cn2r.fr/

## Vaccination contre la grippe saisonnière

La vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 22 octobre 2021 au plan national et se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2022.

Face à une possible co-circulation des virus grippaux et de la COVID 19, la vaccination revêt une importance particulière pour protéger les personnes à risque de développer des formes graves.

## Il s'agit :

- des personnes âgées de 65 ans et plus ;
- des personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques;
- des femmes enceintes, des personnes souffrant d'obésité;
- de l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave et des personnes immunodéprimées.

Pour les personnes concernées, il est possible d'effectuer la 3° dose de rappel du vaccin contre la COVID 19 en même temps que la vaccination anti-grippale.

La médecine de prévention en charge de la vaccination au ministère de l'Intérieur s'attachera à vacciner prioritairement les personnes vulnérables.

13 180 doses ont été achetées cette année pour les administrations centrale et territoriale.

Les modalités de vaccination par rendez-vous ou plages horaires dédiées, à des dates spécifiques pour chaque site, vous seront communiquées par voie d'affichage.

Par ailleurs, la prévention de la grippe saisonnière passe également, comme pour la Covid-19, par le maintien des gestes barrières qui permettent de limiter la contamination et la dissémination des virus.

Enfin, sachez qu'en tant que personne majeure, vous pouvez être vacciné par votre médecin généraliste mais aussi un infirmier ou un pharmacien volontaire.

Les dates sur site en administration centrale seront prochainement en ligne sur : http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr

## Pour en savoir plus:

https://www.ameli.fr/paris/medecin/actualites/grippe-coup-denvoi-de-la-campagne-de-vaccination-antigrippale https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/vaccination-contre-la-grippe-2021-2022-ce-n-est-pas-parce-qu-on-n-en-parle-plus

## 1. Paume sur paume Désinfection

des paumes



**2. Paume sur dos**Désinfection des doigts
et des espaces interdigitaux



Lavage des mains simple et efficace en 30 secondes

3. Doigts / Ongles
Désinfection des doigts
et des ongles



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Vaccination

antigrippale

**4. Pouces**Désinfection des pouces



**5. Poignets** Désinfection des poignets

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique.



## Les premiers projets financés par l'appel à projets « Prévention du suicide - Cadre de vie - Qualité de vie au travail » se concrétisent !

Dans le cadre de l'axe 3 dédié au collectif au travail du programme de mobilisation contre le suicide, le directeur général de la Police nationale, a lancé le 23 juin dernier un appel à projets « Prévention du suicide - Cadre de vie - Qualité de vie au travail » afin de favoriser la cohésion dans les services.

Les services de Police ont répondu massivement à cet appel. La Cellule alerte prévention suicide de la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien (SDPAS) a examiné l'ensemble de ces projets. Elle n'a pas pu répondre positivement à toutes les demandes, néanmoins, un très grand nombre de projets a pu se réaliser.



## Les actions proposées par les chefs de service sont variées :

- Ateliers prévention : sophrologie, technique posturale, massage, ostéopathie, diététique.
- Challenges sportifs : courses à pied, VTT, aviron.
- Moments officiels favorisant la cohésion : remises de médailles, intégration des nouveaux arrivants, journée des blessées.
- Moments ludiques: accrobranche, karting, kayak.

Pour illustrer ces activités, vous pouvez retrouver en image deux projets réalisés par la direction de l'Ordre public et de la Circulation (DOPC) de la préfecture de Police de Paris (PP). Ces projets portaient sur le bien-être et se déclinaient ainsi :

## « Se ressourcer pour durer »: 11 actions

Atelier simulateur de tir ; stand de prévention ; atelier bien-être avec aromathérapeute ; atelier amélioration de l'espace de travail ; atelier prévention des addictions avec SALCA ; atelier diététique ; stand santé avec médecine de travail ; atelier sophrologie ; atelier massage et oxygénation ; atelier danse ; atelier jeux.

https://dopc.pp.minint.fr/ups/retour-sur-la-journee-se-ressourcer-pour-durer

## « Opération Vigiposture » : 4 ateliers

Atelier Ostéopathie ; massage AMMA ; conseils en ergonomie ; atelier diététique.

https://dopc.pp.minint.fr/actualites/reportage/ une-belle-reussite-pour-l-operationvigiposture

A la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de l'Essonne, deux projets bien différents, se sont concrétisés :

## « Projet cross de cohésion »

La DDSP 91 a organisé, le 1er octobre, un cross de 6 et de 12 kilomètres au profit de tous les services de la DDSP, sur la base du volontariat. La course était suivie d'un déjeuner. Cette journée de partage autour de cette activité sportive, sur la base de loisirs de DRAVEIL, a permis de renforcer les liens de cohésion et l'esprit d'équipe.

## « Cérémonie pour les policiers blessés »

Le jeudi 7 octobre s'est tenue une journée consacrée aux policiers blessés en mission depuis deux ans afin de leur rendre hommage à travers l'évocation des affaires à l'origine de ces blessures. Il s'agissait de réunir la « communauté policière » de la DDSP autour de ses blessés en mission et des valeurs d'engagement et de solidarité entre tous les policiers quel que soit leur grade ou leur fonction. Des échanges avec ces policiers, leur hiérarchie, les différents acteurs locaux du réseau de soutien (Cellule d'accompagnement et de soutien de la DDSP, service de soutien psychologique opérationnel, médecine de prévention, médecine statutaire, assistance sociale) et la mission d'accompagnement des blessés de la DRCPN sur la thématique du soutien et de l'accompagnement des policiers blessés, à partir de leur expérience personnelle, se sont tenus.





## Les correspondants d'action sociale dans le Val-de-Marne

La préfecture du Val-de-Marne a organisé le 28 septembre dernier, le premier séminaire des correspondants d'action sociale de ses services.

Ouvert par Mireille Larrède, secrétaire générale de la préfecture puis co-animé par Eddy Deboste, vice-président de la CLAS et Laetitia Maupied, cheffe du bureau de l'action sociale (BAS), ce séminaire a permis à ces correspondants d'avoir une présentation de l'ensemble des agents du BAS ainsi que de l'assistante sociale, de se





connaître et d'échanger entre eux afin de diffuser au mieux l'information auprès des agents.

Leur formation, durant cette après-midi, a porté plus précisément sur les missions de la commission locale d'action sociale, des assistants sociaux et des correspondants d'action sociale, au travers d'une lettre de mission qui leur a été remise.

Contact : Laetitia Maupied, cheffe du bureau de l'action sociale / Correspondante handicap à la préfecture du Val-de-Marne.



## **FAMILLE**

## Dernière ligne droite pour le PassSport!

Les associations sportives ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour enregistrer les inscriptions réalisées via le dispositif PassSport sur leur compte Asso.

Le PassSport : 50 € par enfant (bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé), de 6 à 18 ans afin de contribuer à l'inscription à un club sportif pour l'année 2021-2022.

L'objectif est de promouvoir la pratique du sport chez les jeunes à l'occasion d'une nouvelle saison sportive.



Et si vous hésitez sur le sport à choisir : https://lebonsportpourmoi.sports.gouv.fr/

Pour en savoir plus: https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/article/le-pass-sport



## **ACTION SOCIALE**

## Une aide pour accompagner l'autonomie des agents de la fonction publique d'État à la retraite

L'État s'engage dans la prévention de la perte d'autonomie de ses agents retraités en proposant une Aide au maintien à domicile (AMD).

L'État propose un programme personnalisé, adapté à l'état de santé et aux besoins de l'agent, et prend en charge une partie des frais de service à la personne dans le but d'accompagner l'autonomie à domicile et de réduire le risque de dépendance.



## Quelles sont les prestations prises en charge?

Plusieurs services peuvent être partiellement pris en charge par l'État, par exemple :

- aide à domicile,
- sécurité à domicile,
- · actions favorisant les sorties du domicile,
- soutien en cas d'hospitalisation,
- soutien face à la fragilité physique ou sociale.

**Bon à savoir**: L'État peut également financer une partie du réaménagement du domicile pour l'adapter aux nouveaux besoins. Travaux d'aménagement et financement de nouveaux matériels spécifiques sont concernés.

Pour bénéficier de l'aide au maintien à domicile (AMD) : https://www.fonction-publique.gouv.fr/amd

## Avec les Chèques-vacances, l'État aide ses agents à financer activités de loisirs, hébergements et transports. Un coup de pouce qui ne fait pas de mal!

## Comment ça marche?

Les chèques vacances reposent sur un principe d'épargne.

Vous épargnez chaque mois pendant minimum 4 mois et maximum 12 mois. Selon vos ressources, l'État abonde entre 10 à 35 % du montant épargné.

Cette bonification est de 35 % si vous êtes éligible et que vous avez moins de 30 ans !

## Préparez vos vacances dès la rentrée!

**Bon à savoir :** en commençant à épargner dès votre retour de vacances, vous pourrez cumuler au moins 10 mois d'épargne chèque vacances au moment de votre départ en vacances l'été suivant. Une bonne idée pour bien commencer l'année scolaire !

Tout savoir pour bénéficier dès maintenant du chèque vacances et vérifier votre éligibilité :

https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home ou appelez au 0 806 80 20 15



### > CHSCT

Mardi 9 novembre 2021 à 14 h 30, CHSCT d'administration centrale > Salle des Commissions Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris (et en visioconférence)

Mardi 16 novembre 2021 à 14 h 30, CHSCT ministériel > Salle des Commissions

Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris (et en visioconférence)



LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE BÉNÉFICIENT DU CHÈQUE-VACANCES

## > Journées prévention santé (JPS Police)

- Mardi 16 novembre 2021 au sein de la CRS n° 21 de Saint-Quentin;
- Mardi 23 novembre 2021 dans les locaux de la DDSP du Bas-Rhin (Strasbourg).

Au programme de ces journées, animations et ateliers seront organisés par la DRCPN, en partenariat avec les mutuelles (Intériale et MGP) et la Fédération sportive de la police nationale (FSPN).

Ces actions offrent, dans un strict respect des gestes barrière, aux personnels de la Police nationale une opportunité de s'informer sur les thématiques de la santé, de l'ergonomie au travail, de l'évaluation de la condition physique, de l'alimentation, de la gestion du stress avec des ateliers de sophrologie et de la sécurité routière dans le but de renforcer la prévention en matière de santé au travail.

Un module destiné aux travailleurs de nuit est également programmé la veille des JPS, à la DDSP du Bas-Rhin. Les fonctionnaires de police peuvent bénéficier des recommandations d'un professionnel sur le sommeil, la nutrition et les troubles musculo-squelettiques. Des conseils sont prodigués visant à mieux récupérer en adaptant les cycles de repos et de sommeil. Une séance de sophrologie est également proposée.

Vous souhaitez organiser une JPS, vous pouvez contacter le Pôle Partenariats de la SDPAS/DRCPN au **01 80 15 48 49**.

## > Journées prévention santé en préfecture

• Jeudi 25 novembre 2021 à la préfecture de la Somme sur l'hygiène de vie, l'alimentation et l'ergonomie.



## AS

## DÉPART/ARRIVÉE

## Arrivées à la SDPAS/DRCPN



Bernard MORISSET, a pris ses fonctions en qualité d'adjoint au chef du département de l'accompagnement des personnels de la Police et chef du bureau du soutien des personnels et des familles.



**Sophie LENGAGNE**, pris ses fonctions en qualité d'assistante au service médical statutaire.

Mirella CRAMER, a pris ses fonctions en qualité d'adjointe à la cheffe du pôle mutations dérogatoires.



### SG/DRH/SDASAP